

Instituts d'origine

Il y a une cinquantaine d'années, la recherche agronomique tropicale française était principalement assurée par neuf instituts de recherche. Tous avaient une double vocation : la recherche spécialisée et la coopération scientifique et technique avec les pays producteurs. L'origine du Cirad est profondément ancrée dans celle de ces organismes. Qu'étaient-ils ?

Neuf instituts de recherche sont à l'origine des neuf premiers départements du Cirad. Associations sans but lucratif, ils sont issus de structures de recherche beaucoup plus anciennes, qui avaient contribué à l'émergence de la recherche agronomique tropicale. La création de ces instituts sous la forme d'associations selon la loi de 1901 avait pour but d'assurer la continuité des actions et une souplesse de fonctionnement.

L'Institut de recherches pour les huiles et oléagineux (Irho), créé en 1941, étudiait l'ensemble des filières oléagineuses depuis la production jusqu'à la transformation des produits. L'Irho intervenait dans de nombreux pays africains, mais aussi en Asie, en Polynésie et en Amérique du Sud.

L'Institut de recherches sur les fruits et agrumes (Irfa) a succédé en 1975 à l'Institut français de recherches fruitières outre-mer, issu de l'Institut des fruits et agrumes coloniaux (Ifac) qui avait été créé en 1942. L'Irfa a contribué à la considérable expansion de la production fruitière dans le monde.

L'Institut de recherches sur le caoutchouc (Irca) est né en 1956 de l'Institut français du caoutchouc (Ifc), lui-même créé en 1936 à l'initiative des sociétés de plantations et intégré dès l'origine dans une organisation internationale. En Afrique, en Extrême-Orient et en Amérique, l'Irca se trouvait, par ses activités multiples, à l'écoute des problèmes des planteurs et des utilisateurs.

L'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (Iemvt) est issu du Cours de médecine coloniale vétérinaire, créé en 1921. Ses principales fonctions étaient l'enseignement et la recherche. En 1948, l'Institut de médecine vétérinaire exotique (Imve) prend la suite du Cours. Cette création vise " à légaliser officiellement l'enseignement post-scolaire de médecine vétérinaire exotique au sein d'un institut d'État ". L'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux (Iemvpt) élargit cette mission. Il devient centre de recherches, centre de recrutement et de formation, centre de documentation. Le décret du 13 avril 1962 confirme la mission de l'Institut et en modifie le sigle, qui devient Iemvt.

Le Centre technique forestier tropical (Ctft), créé en 1949, est une société d'État qui s'intéressait à l'étude de tout ce qui concerne le bois, des activités forestières aux techniques industrielles. Il prenait le relais de laboratoires spécialisés depuis 1917 dans l'étude des bois tropicaux.

L'Institut de recherches du coton et des textiles exotiques (Irct), trouve son origine dans le Syndicat général de l'industrie cotonnière (1901), qui fonde en 1903 l'Association cotonnière coloniale (Acc), transformée en 1940 en Union cotonnière de l'empire français (Ucef), puis en plusieurs groupements professionnels. Créé en 1946, l'Irct travaillait dans les pays africains francophones et à Madagascar, en relation avec la Compagnie française pour le développement des fibres textiles (Cfdt). Il a élargi son action au monde entier.

L'Institut français du café, du cacao et autres plantes stimulantes (Ifcc) est issu du Service café, cacao, thé de l'Orstom (aujourd'hui Institut de recherches pour le développement). Créé en 1958, il est devenu Institut de recherches du café, du cacao et autres plantes stimulantes (Ircc) en 1982.

L'Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières (Irat), a vu le jour en 1960 pour répondre à la demande des États africains en matière de recherche sur les cultures vivrières. Comme l'Ifcc, il est issu des services de recherche agronomique tropicale qui avaient été rattachés à l'Orstom à partir de 1953 pour accroître la production agricole, et notamment vivrière, dans les régions non tempérées.

Le Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical (Ceemat), en 1962, est une initiative du ministère de la coopération pour assurer d'abord un appui technique au ministère, puis pour constituer un outil commun aux autres instituts. Il reprend les activités du Comité du machinisme agricole d'outre-mer (Cmaom), créé en 1953, et du bureau de liaison du génie rural de l'Irat.